



Communiqué de presse

Du changement à CORA !

Les changements rythment notre vie et pour survivre nous devons faire preuve d'adaptation. CORA n'y coupe pas : pour assurer son avenir et sa pérennité, il doit évoluer !

Dans ce cadre, le comité s'est attelé à passer en revue les prestations fournies et étudie la mise en place de synergies, notamment avec la Croix-Rouge neuchâteloise. Il profite aussi de l'opportunité qui lui est offerte de réorganiser son fonctionnement, suite à un départ annoncé.

Nous avons aussi fait le constat que les prestations en faveur des seniors sont en constante augmentation et que le nombre d'intervenants dans ce secteur croît régulièrement. Cette situation traduit la grande variété des situations des personnes de plus de 65 ans, dont les besoins sont très divers eux aussi. Or aujourd'hui, il est difficile pour les seniors de savoir à quelle porte s'adresser pour obtenir non seulement les prestations attendues, mais au préalable des renseignements utiles et précis. Si l'agence AVS/AI relevant du Guichet Social Régional peut donner certaines réponses, son rôle n'est pas de les apporter toutes.

Parallèlement à nos réflexions, la Commune de Val-de-Travers a commencé de poser les bases d'une politique gérontologique communale, complémentaire à celle déployée par le Canton et en adéquation avec les options prises par la Confédération. Ces premières bases reposent sur la création d'une « porte d'entrée » régionale en faveur des seniors, dont la gestion a été confiée à CORA et qui prendra la forme d'un guichet d'information dans les lieux de CORA et d'un agenda internet, en cours de réalisation. Il est apparu au Conseil communal que CORA était l'entité idéale pour jouer ce rôle d'interface et de conseil, au vu de sa forte implantation auprès des Vallonniers mais aussi de sa « neutralité » dans un secteur où la concurrence reste importante.

Ce guichet d'information, ouvert à l'entier de la population du Val-de-Travers, nécessite des compétences sociales pointues, raison pour laquelle CORA a engagé une assistante sociale qui entrera en service le 1^{er} décembre prochain. Cet engagement s'inscrit aussi dans la nouvelle orientation de CORA et devrait lui permettre de regarder l'avenir avec davantage de sérénité.

Concrètement, CORA ouvrira dès le 1^{er} décembre 2018, une **consultation sociale** qui dispensera des :

- renseignements, informations et conseils sociaux avec orientation vers les services compétents ;
- appuis administratif et social ;
- aide à la gestion du budget ;
- gestion du guichet d'information pour les seniors.

Après une mise au concours, le comité a engagé Kelly Paraiso actuellement assistante sociale et adjointe à la cheffe de service du Service d'action sociale du Val-de-Travers. Après avoir obtenu au Lycée Jean Piaget en juillet 2006 son Diplôme de culture générale option socio-éducative, elle a poursuivi sa formation à la Haute Ecole Fribourgeoise en travail social à Givisiez couronnée par l'obtention en juillet 2012 du Bachelor of Arts HES-SO en travail social avec orientation en service social. Mme Paraiso est très enthousiaste et se réjouit de relever ce nouveau défi professionnel.

Pour conclure, notre comité et les autorités communales sont convaincus que l'ajout de nouvelles missions au sein de CORA permettra de combler un vide auprès de la population du Val-de-Travers, notamment celle de plus de 65 ans.

Fleurier, octobre 2018

Le comité de CORA